

COMMUNIQUÉ DE PRESSE TPLM – 11 MARS 2020

La musique survivra-t-elle au virus?

L'association Tous pour la musique, représentant une trentaine d'organisations de la filière musicale, exprime ses plus **vives inquiétudes face aux conséquences économiques de la crise sanitaire** liée au Covid-19. Elle tient également à adresser ses vœux de prompt rétablissement au ministre de la Culture, Franck Riester et à lui manifester sa sympathie.

Attentif et vigilant à la sécurité, à la santé et à la protection du public, le secteur culturel applique les mesures gouvernementales depuis la fin du mois de février. Notre secteur traverse une situation inédite par l'ampleur du choc économique et social généré. Annulations en cascade d'événements, de festivals et de spectacles, désaffection du public, engagements et contrats rompus, salariés, créateurs et artistes en proie aux incertitudes, difficulté accrue pour de nombreux artistes et techniciens de réunir les heures de travail nécessaire pour bénéficier de l'assurance chômage...

L'interdiction des rassemblements de plus de 1 000 personnes, annoncée dimanche soir, porte un coup de frein extrêmement brutal à nos activités, à l'aube de la période la plus dynamique sur tous les territoires.

Composé de nombreuses TPE, PME et micro-entreprises, le secteur du spectacle vivant se caractérise par son incroyable vitalité mais également par sa forte vulnérabilité. Les professionnels du spectacle vivant, et de la musique en général, avaient déjà été fortement fragilisés à la suite des attentats de 2015 et plus récemment par les différents mouvements sociaux (gilets jaunes, grèves des transports liées à la réforme des retraites...). Les premières mesures annoncées fin février, concernant les rassemblements de plus de 5 000 personnes, ont déjà impacté l'ensemble de notre écosystème, avec une baisse de 50% des ventes de billets par rapport à la même période, l'an dernier.

Les effets sont aujourd'hui dévastateurs pour des dizaines de milliers de professionnels en France : les artistes, les festivals, les producteurs de spectacles, les entrepreneurs de tournées, les auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, les techniciens, les salles de concerts, les producteurs phonographiques, les manageurs, les prestataires techniques, les professionnels de la facture instrumentale et plus largement l'ensemble des personnes dont les revenus dépendent de la scène, de la création et de la diffusion d'œuvres musicales.

L'association Tous Pour la Musique appelle à une aide économique et financière exceptionnelle des pouvoirs publics pour les professionnels du spectacle vivant dont les revenus et les emplois sont lourdement menacés : il est urgent de renforcer les dispositifs de soutien aux entreprises, d'indemniser les salariés se retrouvant sans salaire et d'adapter temporairement les règles d'indemnisation chômage des intermittents du spectacle.